

République Française

Alpes de Haute Provence

Commune de BANON

Séance du vendredi 22 janvier 2016

Date de la convocation :
15/01/2016

*L'an deux mille seize et le vingt deux janvier l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Philippe
WAGNER, Maire.*

Membres en exercice :
15

Présents :
12

Présents :

Philippe WAGNER, Joanny BOUNOUS, Maryse MARC, Louis
BREMOND, Christian BOURRELLY, José CHARROUX, Marie-Claude
CLAEYS, Stéphanie GIOVANNONI, Paul LOMBARD, Cathie
MAZZOLINI, Cyrille PRACHE, Eric ROBIN

Votants :
14

Secrétaire de séance:
Louis BREMOND

Représentés :

Monsieur Daniel DELORY par Monsieur Joanny BOUNOUS
Madame Michèle MOUTTE par Monsieur Eric ROBIN

Absents :

Sandra CAMPIONE

DE 2016 002

Objet: Cession de l'écomusée de la Fromagerie

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le contrat administratif conclu le 22 décembre 2005 pour la location d'un bâtiment industriel (éco-musée) avec promesse de vente, entre la SARL "La Fromagerie de Banon", représentée par Monsieur Alexandre GREGO et la Commune de Banon.

Vu les termes de ce contrat,

Considérant la demande de Monsieur GREGO, agissant en sa qualité de président de la SAS Fromagerie de Banon, en date du 17 janvier 2014,

Considérant la délibération en date du 11 février 2014,

Considérant l'annexe comptable présentée à l'assemblée,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **CONFIRME** la vente du bâtiment industriel - éco musée de la Fromagerie au profit de la SAS Fromagerie de Banon à compter du 1er janvier 2016 dont la référence cadastrale est la suivante :
- section E parcelle n°1474 d'une surface de 3 339m².

RF
Digne-Les-Bains

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 26/01/2016
004-210400180-20160122-DE_2016_002-DE

- **CONFIRME** le prix de cession à 25 946.88€. Cette somme pouvant être augmentée de tous les frais annexes éventuels nécessaires à la réalisation de la cession.
- **CHARGE** Maître BOULNOIS DERIEN Magali, Notaire à Banon, de l'étude du dossier ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette cession.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire : Philippe WAGNER





COMMUNE DE BANON
Place Charles Vial - BP 5
04150 BANON

RF
Digne-Les-Bains

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 26/01/2016
004-210400180-20160122-DE_2016_002-DE

Annexe comptable - Vente de l'éco musée de la Fromagerie

Prix de revient réel TTC		
2004	c/ 2313	9 240,25 €
2005	c/ 2188	5 274,36 €
	c/ 2313	218 615,99 €
	c/ 2318	26 277,31 €
	Total prix de revient	259 407,91 €
Subventions perçues		
2005	Etat	58 288,00 €
	Département	5 544,00 €
2006	Etat	72 165,87 €
	Département	15 863,16 €
	Total subventions	151 861,03 €
Loyers HT		
2006 à 2015	680,00€ x 12 x 10 ans	81 600,00 €
	Total des loyers	81 600,00 €
Restant dû par le preneur suite à location-vente au 31/12/2015		
	= Prix de revient - subventions - total loyers	25 946,88 €

Annexe à la délibération n°DE_2016_002 en date du 22/01/2016

Le Maire : Philippe WAGNER

